

FICHE NAVETTE n°201008

Conseil de Quartier Perrache Confluence

- Avis
 Questions
 Proposition

Bureaudate :29 juin 2010

Commission date :

Thème

Déclassement de l'autoroute A7 et transformation en boulevard urbain.
Courrier ci-joint

Date de réception au service Affaires décentralisées (mail ; courrier) 5 juillet 2010

Validation par le président du CQ : 29 juin 2010

Traitement de la demande

Avis de la mairie d'Arrondissement :

La Maire d'Arrondissement milite depuis plusieurs années auprès des décideurs de la Ville, du Grand Lyon et de la Préfecture pour le déclassement de l'autoroute sur le quai Perrache en boulevard urbain.

Il nous paraît en effet important que le projet d'urbanisation ZAC 2 se réalise dans le cadre d'une infrastructure apaisée d'une part et d'autre part, avec un pont reliant le quartier avec Gerland, qui ne viendra pas pénétrer au milieu du nouveau quartier de la Confluence.

Le Conseil de Quartier y ajoute des aspects liés à la santé, auxquels nous ne pouvons que souscrire.

Sur ce dossier du déclassement de l'autoroute, il faut se référer à ce qui se passe en France, mais aussi dans d'autres pays européens où plusieurs expériences sont à prendre en considération avant tout déclassement définitif :

- aménagement de voies réservées aux modes de transport collectif (Grenoble)
- modulation du nombre de voies de circulation en fonction du trafic
- diminution et gestion dynamique des vitesses
- contrôle d'accès au niveau des diffuseurs

Il est urgent de prendre ce problème à « bras le corps » dans le cadre d'une négociation avec l'Etat

Transmission de la demande à : Gérard CLAISSE, Adjoint au Maire en charge de la démocratie participative et des relations avec les usagers, copie Marie-Hélène NOUGAREDE, référente Démocratie Participative de la Ville de Lyon

le : 23 juillet 2010

Retour avis Maire d'arrondissement au Président et/ou au Vice-Président le : 23 juillet 2010

Suite donnée :

Retour Suite donnée au Président et/ou au Vice-Président le :

Conseil de Quartier

Perrache – Confluent

Lyon le 29 juin 2010

Objet : Déclassement de l'autoroute A 7

Monsieur le Maire

Le conseil de quartier Perrache-Confluence, Lyon 2^e, après les réflexions d'un groupe de travail et après en avoir discuté en assemblée générale, s'adresse à vous à propos de l'autoroute A7 qui traverse notre arrondissement. Nous réclamons le déclassement de cet axe international de circulation, sa transformation en boulevard urbain et ceci dans les plus brefs délais.

Les principaux arguments qui motivent cette revendication sont les suivants :

- cette autoroute inflige aux riverains directs des nuisances insupportables : visuelles, d'abord, d'autant plus que cette voie, comme vous le savez, est quotidiennement embouteillée par l'entonnnoir du tunnel de Fourvière ; sonores, ensuite, dont nous demandons d'ailleurs la mesure précise.
- elle impose également à tous les habitants de notre quartier ainsi qu'à ceux du centre du 2^e une pollution atmosphérique importante (110 000 véhicules par jour, en moyenne) qui comporte de graves risques pour la santé. Nous demandons également les résultats des mesures effectuées par COPARLY ;
- l'édification prochaine de la deuxième tranche de la Confluence, le long du quai Perrache, nécessite une amélioration sensible du cadre de vie, impensable si les choses demeurent en l'état ;

Outre qu'il permettrait une atténuation des nuisances évoquées plus haut, ce déclassement ouvrirait la perspective d'un usage plus agréable de la rive droite du Rhône, à l'image de l'actuel quai Charles De Gaulle le long de la Cité Internationale ou des travaux engagés dans le secteur Mermoz, Lyon 8^e, qui s'accompagneront du déclassement du tronçon urbain de l'A 43. Nous vous ferons bientôt part de nos propositions d'aménagements.

Nous vous demandons de soutenir cette demande en soulignant son caractère d'urgence, en tenant compte de la mobilisation croissante des habitants de nos quartiers.

Dans l'attente de votre réponse favorable, nous vous exprimons à la fois l'assurance de notre dévouement citoyen et de nos sentiments respectueux.

Nadège LAYE

Paul RAVEAUD

Présidente de la commission Vivre ensemble

Président de la commission urbanisme

Jean - Noël RESSICAUD

Président du conseil de quartier